
BROCHURE GROUPES

PROFESSIONNELS DU TOURISME
ASSOCIATIONS
COLLECTIVITÉS
COMITÉS D'ENTREPRISE



5 BONNES RAISONS DE VENIR AU PALAIS	1
QUE PEUT-ON VISITER ?	2
THÈMES DE VISITE	4
LES EXPOSITIONS TEMPORAIRES	6
LES CONCERTS DU PALAIS	7
PRIVATISATION	8
COMMENT VISITER ?	9
SERVICES	10
MUSÉE FRANCO-AMÉRICAIN DU CHÂTEAU DE BLÉRANCOURT	12
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE	14
VENIR À COMPIÈGNE	16

5 BONNES RAISONS DE VENIR AU PALAIS



1

Entrez
dans l'intimité
des rois
et empereurs

2

Visitez l'une
des plus importantes
résidences royales
et impériales
françaises

3

Découvrez la diversité
des musées :

- les Appartements
historiques,
- le Musée du Second Empire
- le Musée national
de la Voiture

4

Flânez
dans le parc de
20 hectares labellisé
« Jardin remarquable »

5

Suivez
les parcours
de visite réservés
aux groupes
adultes

QUE PEUT-ON VISITER ?

APPARTEMENTS HISTORIQUES



LES APPARTEMENTS DE L'EMPEREUR ET DE L'IMPÉRATRICE

Plongez dans le quotidien des souverains
Les appartements impériaux reflètent les fastes des Premier et Second Empire dans des ensembles très richement meublés et authentiques.

Comment visiter ?

En visite libre (avec ou sans audioguide)
En visite conférence



LES APPARTEMENTS DU ROI DE ROME ET DOUBLE DE PRINCE

Découvrez les anciens appartements de Marie-Antoinette
Ces espaces témoignent de la qualité des décors du XVIII^e siècle ainsi que de l'originalité du mobilier et des soieries du Premier Empire.

Comment visiter ?

En visite conférence



LES APPARTEMENTS D'INVITÉS

Au cœur de la vie de cour sous Napoléon III
Ces espaces, par leur caractère intime, évoquent la vie quotidienne et les loisirs des invités de Napoléon III lors des fameuses séries de Compiègne.

Comment visiter ?

En visite conférence
En raison d'espace exigu et de confort de visite, les groupes sont limités à 15 personnes



LE THÉÂTRE LOUIS-PHILIPPE

À la découverte d'un écrin méconnu
Première salle de spectacle de Compiègne aménagée à l'intérieur du jeu de Paume intacte depuis le Second Empire.

Comment visiter ?

En visite conférence
En raison d'espace exigu et de confort de visite, les groupes sont limités à 15 personnes



LE MUSÉE DU SECOND EMPIRE

Au cœur de la « fête impériale »
Une collection unique évoquant le goût du Second Empire et la vie intime de la famille impériale.

Comment visiter ?

En visite conférence



LE MUSÉE NATIONAL DE LA VOITURE

Des origines de l'attelage aux débuts de l'aventure automobile
Une collection exceptionnelle pour découvrir la fascinante histoire des transports : traîneaux, cycles, automobiles, malles invitent le visiteur au voyage.

Comment visiter ?

En visite conférence



LE PARC

Un lien privilégié à l'orée de la forêt de Compiègne
Espace de 20 hectares ouvrant sur la magnifique forêt de Compiègne. Ne manquez pas la promenade sous le berceau de l'Impératrice et à l'ombre des arbres centenaires ouvrant sur l'impressionnante allée des Beaux-Monts.

Comment visiter ?

En visite libre
En visite conférence

SERVICES



Billetterie / Librairie-boutique / Accueil des groupes



Toilettes



Accès PMR (rampe d'accès)

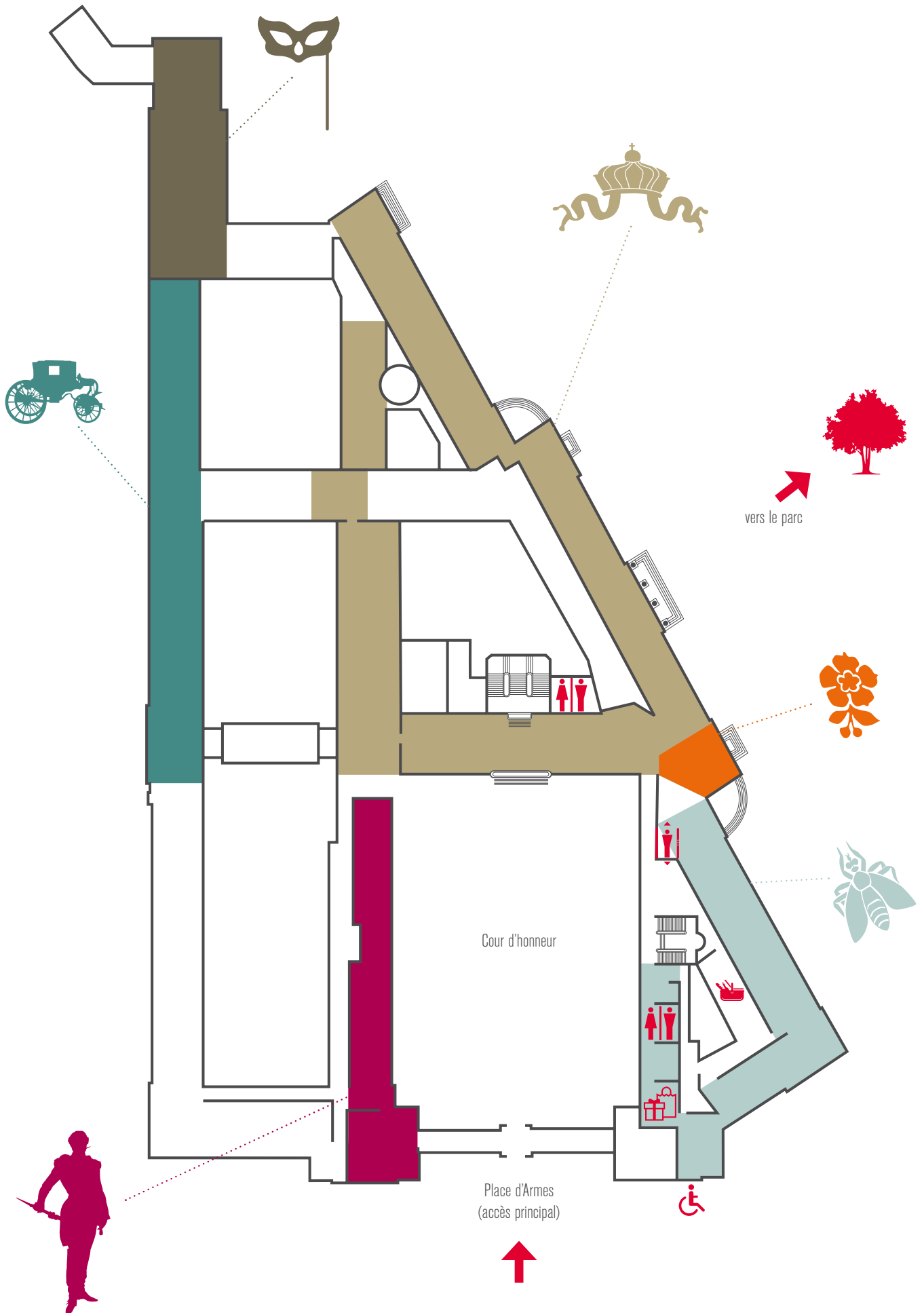


Salle pique-nique (sur réservation)



Ascenseur

PALAIS ROYAL ET IMPÉRIAL DE COMPIÈGNE



THÈMES DE VISITE

POUR UNE JOURNÉE

À LA DÉCOUVERTE DU PALAIS



Le palais de Compiègne abrite trois musées. Partez à la découverte des appartements de Napoléon I^{er} et Napoléon III, du musée du Second Empire et de la collection du musée national de la Voiture.



LE PALAIS DES DEUX EMPEREURS



Napoléon I^{er}, Napoléon III et leurs épouses ont séjourné à Compiègne, écrin de leurs rencontres amoureuses. Chacun y a laissé son empreinte. Redécouvrez l'histoire intime de ces souverains.



SUR LES PAS D'EUGÉNIE À COMPIÈGNE



Dernière impératrice des Français, Eugénie a marqué son temps par sa personnalité et son implication dans la politique menée par l'Empereur. Sa passion pour les arts et le divertissement s'exprime lors des séjours de la Cour à Compiègne. Lors de votre journée au palais, découvrez ses appartements, ainsi que le musée du Second Empire.



VIE DE COUR ET DIVERTISSEMENT SOUS LE SECOND EMPIRE



Le palais de Compiègne fut un des lieux de séjour régulier de la Cour sous le Second Empire et reçut des invités de prestige, notamment lors des fameuses Séries. Vous aurez l'occasion de découvrir les Appartements de l'Empereur et de l'Impératrice et le musée du Second Empire à travers les divertissements de la Cour.

POUR UNE VISITE (1 H 30)

MARIE-ANTOINETTE ET LES ENFANTS DE FRANCE



14 mai 1770 : la jeune archiduchesse autrichienne, Marie-Antoinette, est accueillie à Compiègne par son époux, le futur roi Louis XVI. Découvrez les appartements destinés à la reine au destin tragique et à ses enfants.



WINTERHALTER, UN PEINTRE À LA COUR IMPÉRIALE



Qui se cache derrière Franz Xaver Winterhalter ? Peintre au service des cours européennes, il réalise de nombreux portraits de Napoléon III et de sa famille. Témoin privilégié de la cour et de ses fastes, il livre une image singulière du Second Empire.



LA FORMIDABLE HISTOIRE DE L'AVENTURE AUTOMOBILE



Remontez le temps au musée national de la Voiture et laissez vous transporter par ses collections, des berlines d'apparat du XVIII^e siècle aux premières automobiles.



LE NÉO-CLASSICISME À COMPIÈGNE



Considéré comme le plus grand palais néo-classique français, Compiègne témoigne, par son architecture et ses décors, du goût pour l'antique. Découvrez « la noble simplicité et la calme grandeur » qui caractérisent ce palais.



LES EXPOSITIONS TEMPORAIRES

WINTERHALTER

PORTRAITS DE COUR, ENTRE FASTE ET ÉLÉGANCE

30 septembre 2016 – 15 janvier 2017



Dernier grand peintre de cour que l'Europe ait connu, Franz Xaver Winterhalter eut un destin exceptionnel. Entre la famille royale britannique et le roi Louis-Philippe, les commandes de portraits sont nombreuses. Son talent est reconnu de tous et Napoléon III ne tarde pas à lui commander toute une série de portraits de la cour.

Comment visiter ?

En visite libre

En visite conférence

HEURES ITALIENNES

9 mars – 21 août 2017



De mars à août, le palais de Compiègne vous fera voyager de Venise à Naples, du souffle de la peinture rococo des Tiepolo à la peinture baroque napolitaine de l'école de Solimena. Scènes mythologiques et tableaux d'autel, peintures de décor mais aussi natures mortes et genre rustique illustrent les principaux courants de ce XVIII^e siècle italien, riche en consonances baroques décoratives.

Comment visiter ?

En visite libre

En visite conférence

LES CONCERTS DU PALAIS

LES AUTOMNALES DU PALAIS DE COMPIÈGNE

Festival de musique classique, 13^e édition
3 et 17 novembre et 1^{er} décembre 2016



Profitez d'un concert de musique classique dans le décor exceptionnel de la galerie de Bal.

Renseignements :

Patricia Duronsoy
patricia.duronsoy@culture.gouv.fr
03 44 38 47 35
www.musees-palaisdecompiegne.fr

CONCERT DE NOËL

En partenariat avec les Musicales de Compiègne, célébrez Noël avec un concert dans la galerie de Bal !

Renseignements : www.musees-palaisdecompiegne.fr
03 44 86 25 45

PALAIS EN JAZZ

Festival de jazz, 6^e édition
Dernier week-end de juin



Palais en Jazz est né d'une volonté commune de mêler et de décroïsonner les époques et les cultures. Venez découvrir lors de ces soirées de grands noms du jazz dans un cadre exceptionnel !

Renseignements :

www.musees-palaisdecompiegne.fr
www.palaisenjazz.com

PRIVATISATION

UN CADRE SOMPTUEUX POUR VOTRE ENTREPRISE

Pour vos séminaires et soirées d'entreprises, un accueil privilégié dans un site d'exception !

Offrez à vos adhérents, collaborateurs ou clients le plaisir de se retrouver dans un lieu unique : profitez de ce cadre exceptionnel et privilégié pour découvrir le palais et son histoire lors d'une visite privilège et poursuivez votre soirée dans le somptueux cadre du palais de Compiègne.

Pour un séminaire de travail, un cocktail ou un dîner, le palais propose la privatisation de différents espaces pouvant accueillir jusqu'à 300 invités.



Renseignements :

www.musees-palaisdecompiegne.fr

Votre contact :

Patricia Duronsoy

Chargée de communication

patricia.duronsoy@culture.gouv.fr

03 44 38 47 35

VISITE PRIVILÈGE

Possibilité de visiter le palais en dehors des horaires d'ouverture. Cette prestation inclut une privatisation.



Votre contact :

Patricia Duronsoy

patricia.duronsoy@culture.gouv.fr

03 44 38 47 35

COMMENT VISITER ?

VISITE LIBRE



Appartements de l'Empereur et de l'Impératrice

Exposition temporaire

Prenez le temps de parcourir ces espaces riches d'histoire.

Audioguide gratuit pour les Appartements de l'Empereur et de l'Impératrice en 6 langues.

1€ pour les visiteurs exonérés du droit d'entrée

VISITE AVEC NOS CONFÉRENCIERS

- Effectif maximum par conférencier : 25 personnes. Plus de 25 personnes : un deuxième conférencier est mobilisé. (Pour les Appartements d'invités et le Théâtre Louis-Philippe : 15 personnes maximum par groupe en raison de l'exiguïté des lieux).
- Les visites sont adaptées aux différents publics (adultes, personnes à mobilité réduite...).
- L'achat d'une visite avec conférencier inclut l'accès en visite libre aux Appartements de l'Empereur et de l'Impératrice et à l'exposition temporaire en cours.

VISITE AVEC VOTRE PROPRE CONFÉRENCIER

Accès aux Appartements de l'Empereur et de l'Impératrice

Droit de parole gratuit

SERVICES

AIDES À LA VISITE



Pour les visites libres, un audioguide est mis à votre disposition.

Audioguides sur réservation



Gratuit (1€ pour les visiteurs exonérés du droit d'entrée)

Pour le confort des visites en groupe, le palais peut mettre à disposition des audiophones.

Gratuit (sur présentation d'une pièce d'identité du responsable du groupe)

Renseignements et réservation :

03 44 38 47 02

LIBRAIRIE-BOUTIQUE



La librairie-boutique RMN-GP vous propose une large sélection de guides, livres, objets d'art et produits dérivés des collections.

VESTIAIRE

Un vestiaire gratuit et sécurisé est à la disposition des groupes à la librairie-boutique du palais. La dépose des sacs, sacs à dos et parapluies est obligatoire.

AIDES À LA MOBILITÉ



Pour votre confort, le palais de Compiègne met gratuitement à disposition des visiteurs à mobilité réduite vingt sièges pliants et un fauteuil roulant.

Un ascenseur permet d'accéder aux Appartements de l'Empereur et de l'Impératrice, aux expositions temporaires, au Musée du Second Empire, aux Appartements d'invités et aux Appartements du Roi de Rome et double de Prince.

PAUSE GOURMANDE – SALON DE THÉ DU JARDIN DES ROSES



Le salon de thé du Jardin des Roses vous propose une carte gourmande pour vos déjeuners et goûters et cultive l'art du thé à travers sa collection d'objets et de thés provenant de la maison de thé Betjeman & Barton et du comptoir BHV.

Ouvert tous les jours, sauf le mardi

Ouvert de 12 h à 18 h du 16 mars au 30 octobre

Ouvert de 12 h à 17 h du 31 octobre au 15 janvier

tél. : 03 44 42 51 38

Réservation conseillée

POURSUIVEZ VOTRE VISITE DE COMPIÈGNE !

Ville royale et impériale, théâtre d'événements majeurs de l'Histoire de France, Compiègne demeure une cité où il fait bon vivre, attentive à entretenir les souvenirs d'un riche passé.



Le service groupes de l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Compiègne est spécialisé dans l'organisation de visites, accompagnées par un guide conférencier, de l'ensemble des sites phare de la région, notamment la clairière de l'Armistice, le château de Pierrefonds...

Contactez votre interlocuteur privilégié :

groupes.tourisme@agglo-tourisme.fr • 03 44 40 03 76 • www.compiègne-tourisme.fr



MUSÉE FRANCO-AMÉRICAIN DU CHÂTEAU DE BLÉRANCOURT



Profitez de votre visite au palais de Compiègne pour découvrir le château de Blérancourt, autre domaine national !

Le Pavillon Anne Morgan et la bibliothèque franco-américaine vous accueillent pour découvrir l'histoire des relations entre nos deux pays depuis le XVI^e siècle.

Écrin du musée, les Jardins du Nouveau Monde ont été dessinés par des paysagistes franco-américains contemporains pour déployer des espèces d'origine américaine. Ouverts de mai à octobre, ils offrent une palette de couleurs vives et changeantes.

Les espaces muséographiques du musée franco-américain du château de Blérancourt ré-ouvriront en 2017, après une rénovation et un chantier d'agrandissement majeur menés par les Ateliers Yves Lion.

Unique en France, ce musée national consacré aux relations transatlantiques a été créé par Anne Morgan, fille du banquier américain JP Morgan, fondatrice en 1918 d'une organisation humanitaire pour la reconstruction du nord de la France. Conçue en trois volets – Idéaux, Épreuves et Arts –, la nouvelle présentation, conçue par le Studio Adrien Gardère, s'attache à mieux faire connaître les liens unissant ces deux pays. Les moments forts de cette amitié, tels que la guerre d'Indépendance américaine, les deux guerres mondiales ainsi que leurs protagonistes – Georges Washington, Lafayette, Woodrow Wilson – seront mis à l'honneur. Les échanges artistiques seront évoqués par des œuvres d'artistes tels J. Singer Sargent, Childe Hassam, Alexander Calder ou Fernand Léger.

Horaires (jusqu'à la réouverture)

- Pavillon Anne Morgan ouvert tous les jours de 14 h à 18 h sauf le mardi, les 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 25 décembre
- Jardins du Nouveau Monde ouverts tous les jours de 8 h à 19 h
- Boutique ouverte tous les jours sauf le mardi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

Les espaces muséographiques réouvrent en 2017.

Tarifs (jusqu'à la réouverture)

- Pavillon Anne Morgan : 2,50 € (tarif unique)
- Jardins du Nouveau Monde : gratuit

Droits de conférence

1 h : 66 € en supplément du droit d'entrée
réservation par mail uniquement
à musee.blerancourt@culture.gouv.fr

Contact

Château de Blérancourt • 02300 Blérancourt
tél : + 33 (0) 3 23 39 14 71 • fax : + 33 (0) 3 23 39 62 85
www.museefrancoamericain.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Toute réservation de prestation implique une adhésion, sans réserve, aux présentes Conditions Générales de Vente. Chaque visiteur doit se conformer au règlement intérieur des Musées et domaine nationaux du palais de Compiègne consultable à l'accueil ou sur le site internet du musée.

1 • RÉSERVATION

Article 1.1 • Billetterie

Groupes : Les conditions tarifaires « groupes » s'appliquent aux groupes adultes d'un minimum de 10 personnes.

Pour une visite avec conférencier, les groupes sont limités à 25 personnes. Au delà, un conférencier supplémentaire, par tranche de 25 personnes, sera à prendre en compte.

Une réservation est obligatoire pour bénéficier des conditions tarifaires « groupes » et s'effectue par courriel ou par courrier, au plus tard un mois avant la date de la visite. Les conditions de gratuité sont détaillées dans la grille tarifaire groupes en vigueur. Le billet d'entrée est valable sur la journée entière et donne accès aux espaces en visite libre le jour de la visite.

L'audioguide est compris dans le droit d'entrée.

Le chauffeur, ainsi que l'accompagnateur, bénéficient de la gratuité sur le droit d'entrée.

Article 1.2 • Autres prestations

1.2.1 • Visites avec conférencier : Les conditions tarifaires de ces prestations s'appliquent uniquement aux groupes, le nombre minimum de participants est lié à l'espace de visite choisi et détaillé dans la grille tarifaire. Ces prestations sont assurées en fonction des disponibilités et sur réservation au plus tard un mois avant la date de la visite.

1.2.2 • Privatisation : Ces prestations font l'objet d'un devis spécifique qui mentionne l'ensemble des prestations retenues, les tarifications particulières appliquées et, si besoin est, les conditions spécifiques de réservation. Ces prestations sont assurées en fonction des disponibilités.

Article 1.3 • Réservation

Toute réservation doit préciser le nom du responsable du groupe et ses coordonnées, l'effectif, la catégorie du public, la date de la visite, ainsi que l'heure d'arrivée. La réservation détaille l'ensemble des prestations commandées (billetterie, visites avec conférencier et toutes autres prestations...).

Un devis est envoyé par le Service des Publics des Musées et domaine nationaux du palais de Compiègne. Celui-ci est valable deux semaines à partir de la date d'envoi. Une copie de cet exemplaire doit être retournée signée au Service des Publics ou par courriel avec la mention « bon pour accord ». La réservation devient ferme à réception du devis dûment complété et signé.

Un dossier de réservation est ensuite envoyé au responsable de groupe indiquant les informations essentielles de visite, ainsi que le point de rendez-vous, un mois en amont de la visite.

Dans le cas d'une visite avec un conférencier extérieur aux Musées et domaine nationaux du palais de Compiègne, une copie de la carte professionnelle de conférencier sera demandée au moment de la réservation. Un badge nominatif sera alors remis le jour de la visite sur présentation de la carte professionnelle. Le droit de parole est gratuit.

Article 1.4 • La visite

A l'arrivée, le groupe doit se présenter à la librairie-boutique où il devra régler la totalité du montant dû. Le point de rendez-vous avec le conférencier est donné à la librairie-boutique. Un justificatif pour les groupes bénéficiant de la gratuité ou d'un tarif réduit devra être présenté.

2 • MODIFICATION / ANNULATION

Article 2.1 : Modification du fait du client

Toute modification d'une réservation confirmée doit s'effectuer par courriel ou par courrier au Service des Publics des Musées et domaine nationaux du palais de Compiègne. Aucune modification ne sera prise en compte dans un délai de 7 jours avant la date de la visite. Passé ce délai, toute modification sera considérée comme une annulation et facturée selon les modalités de l'article 2.2 ci-après.

Article 2.2 • Annulation du fait du client

L'effectif indiqué lors de la réservation ou modifié en respect de l'article 2.1 ci-avant sera retenu comme base de facturation pour l'ensemble des prestations réservées.

En cas d'annulation, le groupe doit en informer le Service des Publics des Musées et domaine nationaux du palais de Compiègne par écrit 7 jours à l'avance. Passé ce délai, le montant de la réservation sera dû et devra être acquitté.

Au-delà de 30 minutes de retard, le Service des Publics des Musées et domaine nationaux du palais de Compiègne se réserve le droit d'annuler la visite. Le montant de la prestation sera facturé sans réduction et devra être acquitté.

Les prestations détaillées dans l'article 1.2 ci-avant pourront faire l'objet de conditions d'annulation particulières liées à la nature des prestations.

Article 2.3 • Modification ou annulation par les Musées et domaine nationaux du palais de Compiègne

La direction des Musées et domaine nationaux du palais de Compiègne se réserve le droit de modifier toute réservation en cas d'événements de force majeure, de cas fortuit ou de besoins d'exploitation spécifiques.

En cas d'annulation d'une prestation par les Musées et domaine nationaux du palais de Compiègne, le montant versé par le Client lui sera remboursé sans que cela ne donne droit à aucune indemnité.

3 • RÈGLEMENT

Article 3.1 • Prix

Les tarifs sont sujets à modification, y compris en cours de saison, sans préavis et dans le respect de la législation en vigueur.

Sauf disposition expresse, dans le cas où le nombre de participants d'un groupe serait réduit à un nombre inférieur au nombre requis dans l'article 1.1 ci-avant, les Musées et domaine nationaux du palais de Compiègne factureront les prestations réservées par le client au tarif effectivement applicable en fonction du nombre réel de participants.

Dans le cas où le nombre de participants d'un groupe serait supérieur le jour de la visite à l'effectif annoncé et indiqué dans le dossier de réservation, les Musées et domaine nationaux du palais de Compiègne factureront les droits d'entrée en fonction de l'effectif réel.

Article 3.2 • Paiement

Le paiement s'effectue le jour de la visite, sauf conditions particulières. Aucun versement d'arrhes n'est demandé.

Le règlement des droits d'entrée est effectué à l'ordre de l'agent comptable de la RMN-GP par chèque bancaire, espèces ou carte bancaire le jour de la visite. Il est possible d'acheter des billets à l'avance aux points de vente habituels (détaillés dans la brochure groupes et sur le site internet).

Le règlement des droits de conférence est effectué en sus des droits d'entrée à l'ordre de l'agent comptable de la RMN-GP par chèque bancaire, mandat administratifs, espèces ou carte bancaire. Le Client a la possibilité de payer en deux fois

4 • DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Article 4.1 • Droits de propriété intellectuelle

Le client n'acquiert aucun droit de propriété ou d'usage et ne pourra utiliser les dénominations, signes, logos, marques, droits d'auteur et autres signes ou autres droits de propriété littéraire, artistique ou industrielle des Musées et domaine nationaux du palais de Compiègne sans son accord préalable écrit.

Article 4.2 • Responsabilité

Les Musées et domaine nationaux du palais de Compiègne décline toute responsabilité pour les dommages de quelque nature qu'ils soient et, en particulier : incendie et/ou vol, susceptibles d'atteindre les effets, objets ou matériel apportés par les visiteurs, qui n'auraient pas fait l'objet d'un dépôt dans les locaux réservés à cet effet. Chaque visiteur est responsable de tout dommage, direct ou indirect, qu'il pourrait causer à l'occasion de sa présence sur le site.

Article 4.3 • Réclamations

Toute réclamation doit être adressée au Service des Publics des Musées et domaine nationaux du palais de Compiègne par courrier en recommandé avec accusé de réception au plus tard 8 jours après la date de visite du groupe.

Musées et domaine nationaux du palais de Compiègne

Service des Publics

Place du Général de Gaulle

60200 Compiègne

VENIR À COMPIÈGNE

HORAIRES

Palais*

- Tous les jours (sauf le mardi) :
de 10h à 18h
(dernier accès à 17h15)

- Fermé :
les 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 25 décembre
et certains jours fériés

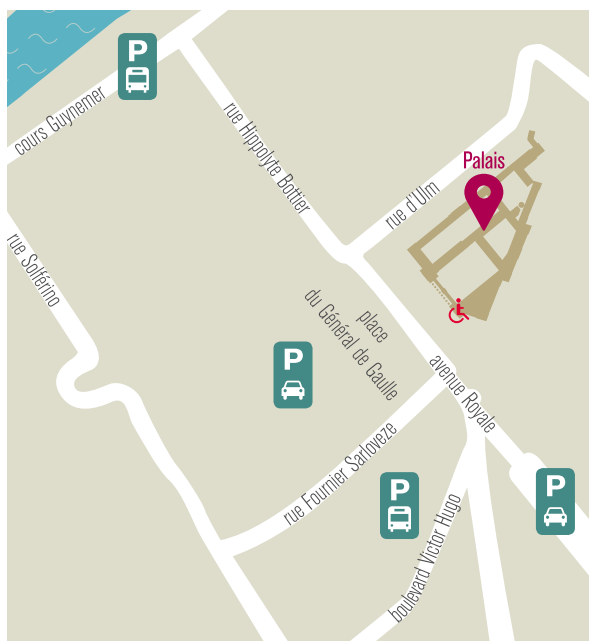
* Jours et horaires d'ouverture susceptibles d'être modifiés

Parc*

- 16 avril – 15 septembre : de 8h à 19h
- 16 septembre – 30 octobre : de 8h à 18h
- 1^{er} novembre – 28 février : de 8h à 17h
- 1^{er} mars – 15 avril : de 8h à 18h

- Dernier accès :
15 minutes avant la fermeture

STATIONNEMENT



Le parking cars est public et gratuit

- dépose minute place du Général de Gaulle
- stationnements :

[Parking Boulevard Victor Hugo](#)

[Parking alternatif situé cour Guynemer](#)

Le parking véhicule léger est public

[Parking Place du Général de Gaulle](#)

[Parking Avenue Royale](#)

VISITEURS À MOBILITÉ RÉDUITE

Afin de faciliter l'accès des visiteurs à mobilité réduite, des places de stationnement ainsi qu'une rampe d'accès sont mises à disposition. Merci de le mentionner lors de la réservation.

PLAN D'ACCÈS

Palais de Compiègne

Place du Général de Gaulle
60200 Compiègne

Par le train :

à 40 min de Paris Gare du Nord
(le palais est situé à 10 min à pied de la gare de Compiègne)
Bus de ville gratuits
Horaires : www.agglo-compiegne.fr


Par l'autoroute A1 :

- à 80 km de Paris sortie n°9 Compiègne Sud, à l'entrée de Compiègne, direction Soissons
- à 150 km de Lille sortie n°10 à Arsy

Coordonnées GPS :

49°25'06, 34"N 002°49'48,23"E





Musées et domaine nationaux du palais de Compiègne

Place du Général de Gaulle
60200 Compiègne

www.musees-palaisdecompiegne.fr
service-publics.compiegne@culture.gouv.fr
Tél. : 03 44 38 47 02

